

11 septembre 2015

Bonjour à toutes et à tous

Nous vous invitons à venir soutenir les associations qui luttent contre le TAG. (Zone de Ste-Colombe)

Rassemblement le jeudi 17 septembre sur la place devant la mairie à 17 heures

Pour dénoncer le coût pharaonique du projet de l'agglomération d'Agen
le surendettement de l'agglomération.
les expropriations et le début des travaux.
le bétonnage des terres agricoles
les grands projets inutiles

Par solidarité avec nos amis de Sainte-Colombe, venez nombreux !

Argumentaire : voir ci-dessous:



Parce qu'on n'est pas des dindons !

L'agglomération d'Agen a décidé de sacrifier les plaines agricoles de Sainte Colombe en Brulhois et de Brax afin de réaliser une zone d'activité de 220 hectares appelé Technopole Agen Garonne ou TAG.

Le Collectif de défense des terres fertiles suit depuis des mois ce projet dans ses détails : financement public, impact écologique et climatique, absence de concertation citoyenne.

Nous estimons que ce projet va à l'encontre de l'intérêt de la population, nous vous présentons pourquoi.

COÛT ET FINANCEMENT LES QUESTIONS QUI FÂCHENT

QUI PAYE QUOI ET COMMENT ?

A près de 65 millions d'euros, le budget de l'opération paraît encore sous évalué.

Les données de l'Agglo font apparaître un déficit prévisionnel de 12 millions d'euros en fin de commercialisation, quand tout aura été vendu.



Le Président de l'Agglomération annonce 4 millions d'aides de la Région Aquitaine, et autant du Département. Or, la Région ne finance pas ce genre de projet. Et le Département bien moins qu'annoncé sans doute, le Conseil Départemental n'a encore rien voté à ce sujet.

Le projet de TAG est surdimensionné : 220 ha + les routes, l'échangeur autoroutier, etc. Beaucoup de terres promues au bétonnage. Pour exemple, une zone comme l'Agropole: Il a fallu 22 ans (de 1990 à 2012) pour que celle-ci parvienne à remplir 32 ha en accueillant 132 entreprises .

Est-ce normal de mettre la charrue avant les bœufs en lançant le projet avant de s'être assuré des financements ?

L'implantation excentrée du TAG impose la création d'infrastructures supplémentaires

Un deuxième échangeur autoroutier en lien avec la future gare LGV d'Agen doit desservir le TAG en 2018.

Estimé à près de **20 millions d'euros** par l'agglo, sa réalisation devait être co-financée par réseau ferré de France (RFF)

OR l'enquête publique portant sur la LVG Bordeaux-Toulouse (et cette nouvelle gare) a donné lieu à un avis défavorable en mars 2015.

Ainsi, si ce co-financement ne pouvait avoir lieu, les collectivités publiques devront seules assumer cette dépense .

Dans l'urgence, l'agglo a lancé des déclarations de co-financement infondées, ou sans garantie formelle à ce jour.

En réalité le financement n'est pas encore bouclé et pourtant des travaux liés au TAG sont déjà en cours.

POUR LES CONTRIBUABLES

Des coupes sombres sont déjà annoncées pour les écoles, transports etc au sein de l'agglo.

Les habitants sont en droit de se demander comment sera amorti un tel investissement ?

Une sérieuse remise à plat du budget du TAG et de ses infrastructures d'accès apparaît donc indispensable avant d'engager toute dépense publique supplémentaire et de débiter les premières phases de travaux.

Accueillir de nouvelles entreprises est possible ailleurs et autrement

Dans les zones d'activité existantes, des emplacements sont inoccupés. Près de l'Agropole **des terres exclues de l'agriculture sont disponibles.** (1) De l'aveu même de l'Agglomération d'Agen, plusieurs zones d'activité ont été identifiées : 40 ha sur l'agglomération et 11 ha dans le prolongement de l'Agropole.

Le choix d'implantation excentrée du TAG en pleine zone agricole est d'autant plus incohérent que de nombreux **espaces sont disponibles** dans les zones d'activité déjà existantes et dans les friches industrielles.

(1) aucune étude sérieuse n'a été réalisée sur le foncier disponible dans l'agglomération déjà exclu de l'activité agricole.

Et pourtant, il nous semble évident que l'offre foncière locale soit optimisée et renforcée avant toute nouvelle opération.



A Montauban la zone de Montbartier est un exemple à ne pas suivre.

Marie Christine Etelin, avocate honoraire, chargée de la défense de tous les propriétaires, exploitants agricoles, artisans, touchés par l'expropriation consécutive à la création de la ZAC Grand Sud logistique de Montbartier en Tarn et Garonne a déposé un témoignage éloquent auprès du commissaire enquêteur lors de la dernière enquête publique (17 juin/17 juillet 2015)

Ce projet portait sur une superficie d'environ 450 hectares. La déclaration d'utilité publique en 2010 mettait en avant la création d'une zone d'activités industrielle et artisanale et faisait miroiter la création de plusieurs centaines d'emplois. A ce jour, 5 ans après, seule l'enseigne INTERMARCHÉ a acquis une superficie de terrains voisins de son siège situé sur la commune de BRESSOLS, et de son premier entrepôt magasin implanté dans les années 80. Quelques emplois ont été délocalisés et quatre entités locales – entre autres, à Lectoure, et en Ariège- supprimées purement et simplement. De nombreux salariés ont dû être licenciés dans ces entités. L'on peut donc affirmer que quasiment aucune création d'emploi n'a été effective. Deux ou trois demandes de permis de construire ont enfin été déposées, elles seraient donc plusieurs années après la viabilisation des terrains, en cours d'examen, mais on est très loin de la valorisation attendue. Depuis quelques 5 ans que cette zone est ouverte à la construction, aucune implantation sérieuse n'a été réalisée. Ainsi des sommes considérables ont été nécessaires au financement de l'opération et les travaux qui ont été réalisés peuvent entrer dans la catégorie des **grands travaux inutiles.**

D'où vont sortir les 4000 emplois annoncés par le président de l'agglomération ?

Peu d'entreprises externes à l'agglomération sont candidates à l'installation.

Des grandes entreprises installées sur des sites de communes voisines d'Agen ont été contactées pour venir occuper le nouveau Technopole, aucune à ce jour n'a l'intention de bouger.

L'Agropole, qui a créé 2 444 emplois en 22 ans, s'est appuyée sur les secteurs de l'Agroalimentaire et de la Recherche. L'Agglomération ne propose actuellement aucune orientation sectorielle précise pour développer l'activité du TAG.

Ce sont les PMI/PME (petites et moyennes entreprises) qui créent le plus d'emplois. Peut-on les concentrer sur une zone de type TAG ?

Ce projet surdimensionné ne peut que déstabiliser les zones d'activité existantes et fragiliser le tissu économique du territoire en encourageant le déplacement d'entreprises locales.

Il ne suffit pas de bétonner du terrain, construire tous azimut pour générer de la richesse et des emplois.

AGRICULTURE

Sur le béton, rien ne pousse...

La surface agricole utile (SAU) du Lot et Garonne a perdu 17 900 hectares entre 2000 et 2010. **Soit 3 800 hectares pour le pays de l'Agenais durant cette période.**

Le choix d'implantation du TAG sur le site de Ste Colombe (terre hautement fertile, riche en eau, facilement irrigable) identifié parmi les meilleures du département par la Chambre d'Agriculture est en soi une aberration. La construction du TAG aurait pour effet immédiat, la perte de 15 % de la SAU communale. Mais ce n'est pas tout. **L'emprise globale du projet d'aménagement de Ste Colombe et de Brax s'étendrait bien plus largement** si on y inclut les accès routiers, autoroutiers et ferroviaires, les aménagements et réseaux divers.

Sous le béton, pas de retour en arrière possible, une terre bétonnée est perdue irréversiblement.



Cette artificialisation aura un impact négatif important pour l'**agriculture lot-et-garonnaise, premier secteur économique du département.**

Le président de la chambre d'agriculture est complice de l'expropriation des agriculteurs.

Contrairement à ce qui est diffusé dans la communication de l'agglomération, la chambre d'agriculture n'a jamais donné d'avis favorable au TAG.

Il n'y a jamais eu de consultation des élus de la Chambre d'agriculture sur ce sujet.

Lorsque son président S. Bousquet Cassagne affirme que la chambre d'agriculture soutien le TAG, il n'engage que sa seule personne pour rendre service à son ami J. Dionis Du Séjour.

A l'opposé, une intersyndicale agricole regroupant la Confédération paysanne, la Fdsea, les Jeunes Agriculteurs, et le Modéf, représentant la majorité des agriculteurs, s'est fermement engagée contre le projet de disparition des meilleures terres du département.

Leurs représentants confirment que rien ne peut compenser des terres de Garonne de première catégorie et bénéficiant d'abondantes ressources en eaux souterraines.

Les syndicats agricoles sont opposés à l'artificialisation des terres de Ste Colombe.



Le « promoteur immobilier » n'est pas celui qu'on croit.

Nous constatons que certains ne perdent pas le sens de leurs intérêts à travers les opérations de transformation du foncier agricole ou naturel en foncier à bâtir, pour ce projet comme pour d'autres opérations.

M. Jean Dionis du Séjour (JDDS), président de l'Agglomération d'Agen et maire de la ville du même nom possède des terrains sur la commune du Passage-d'Agen au lieu-dit Beauregard. Entre 1998 et 2013 avec l'appui du maire de l'époque M. Lapoujade (avec qui il a des liens familiaux) il fait changer la vocation de ses terrains, d'agricoles et naturels inconstructibles (NOa) en constructible immédiatement (IAUX). En 2009, il vend 3,65 ha dont 2,23 pour 958 986,00 € HT, soit 43 €/le m². JDDS possède également plus de 7 ha de terrains sur la commune de Brax, plus précisément au lieu-dit Commarque situé à proximité directe du projet de TAG et de la future gare LGV (si elle se réalise). La valeur de ses terrains personnels sera d'autant mieux valorisée que ceux-ci sont passés, là aussi, d'un statut agricole non constructible à un statut constructible en 2002 et 2005.

L'EAU



Les 220 ha destinés à cette technopole recèlent en sous-sol une nappe phréatique indépendante de celle de la Garonne, dont l'existence et l'abondance est avérée par la présence de nombreux puits permettant aujourd'hui l'irrigation des cultures.

Quant on connaît l'importance de l'irrigation dans un contexte de sécheresses récurrentes (**réchauffement climatique**) et le coût financier et environnemental qu'elle représente (stockage par retenues collinaires) dans bien des endroits de notre département, **il est tout à fait irresponsable de neutraliser ce type de terres.**

Cette spécificité hydrologique représente un atout majeur, au-delà même de l'utilisation agricole, dans un contexte de tensions naissantes liées à la gestion, à la raréfaction et au partage de cette ressource vitale.

Ce bien précieux est également une source de climatisation naturelle face au développement des canicules. Les habitants des villes et métropoles qui conservent d'importantes surfaces végétales ou boisées sont beaucoup moins impactés par les excès de chaleur.

À l'inverse, le bétonnage favorise le ruissellement des fortes pluies (liées elles aussi au dérèglement climatique, qui n'en est qu'à ses débuts) et aggrave le risque d'inondation.

Les dirigeants de l'Agglomération d'Agen ignorent les multiples recommandations nationales qui remettent en cause l'extension discontinuée du tissu urbain et des grandes infrastructures.

Lutter contre l'artificialisation des terres agricoles est reconnu comme une priorité nationale et planétaire en lien avec les négociations internationales sur le climat qui auront lieu à Paris en décembre prochain.



DÉMOCRATIE

AVONS-NOUS NOTRE MOT À DIRE ?

Le collectif de défense des terres fertiles de Sainte Colombe en Brulhois regroupe des associations, syndicats, citoyennes et citoyens.

Nous avons des propositions alternatives cohérentes qui répondent à une volonté que nous avons tous et toutes en commun : le développement de notre territoire et la création d'emplois.

Que voulons-nous ?

- 1) Que l'Agglomération retire tous ses recours en justice, en particulier concernant les expropriations et accepte de reconsidérer le projet.
- 2) Qu'aucun travaux dans l'immédiat ne soit mis en chantier concernant le TAG (y compris tous travaux EDF, d'assainissement et les ronds-points liés à la zone)
- 3) Qu'une expertise indépendante soit réalisée sur le projet TAG: emplacement, dimensionnement, secteurs économiques à privilégier, coûts.
- 4) Qu'un répertoire des terrains et emplacements disponibles, ou pouvant le devenir, dans le pays de l'Agenais soit réalisé pour une implantation d'entreprises industrielles et de PME avec la préoccupation d'une préservation foncière agricole maximale.

Cet engagement sur l'avenir n'est-il que l'affaire de quelques spécialistes et décideurs ?

Ou sommes-nous toutes et tous concernés ?

POURQUOI OCCUPER LA ZONE ? POURQUOI UNE ZAD ? MISE AU POINT DES OCCUPANTS

Nouvelle définition dans le dictionnaire "le Petit Robert"2016: " **Le zadiste est un militant qui occupe une ZAD pour s'opposer à un projet d'aménagement qui porterait préjudice à l'environnement.**"

Depuis le 13/12/2014, ces militants de tous les horizons sont venus s'installer dans un premier temps sur les terres d'un agriculteur qui refuse son expropriation car il ne croit pas, comme bien

d'autres, à ce projet démesuré, et considère que des terres déjà soustraites à l'agriculture sont disponibles ailleurs.

L'hiver fut frais et pluvieux pour une installation boueuse. Les temps plus secs ont fait "prendre" la terre, ça construit et s'étend sur toute la zone qui doit être artificialisée.

La ZAD devient alors une zone autonome où convergent des citoyens afin d'occuper de leur corps la Zone d'Aménagement Différée.

L'occupation est vue par nous comme l'ultime résistance au mode d'action violent et souvent para-légal d'une administration en couple avec le secteur privé des Travaux Publics.

STOP au déni d'existence!

Le citoyen n'est pas qu'un simple électeur: il lui manque le pouvoir d'imposer une consultation par vote. Par l'occupation, nous posons cet acte citoyen.

En étant conscients, et pas en ignorant la loi comme c'est souvent dit, nous mettons notre liberté en danger quand tous les recours juridiques se montrent inopérants. C'est une interpellation, un "NON" radical au système actuel de gestion des biens communs.

Sans cette prise de conscience, VOUS, NOUS, savons que l'avenir ne sera que misère et souffrance pour l'Homme et la Terre qui l'héberge.



À NOS ÉLU-E-S

Cet appel s'adresse à tous les citoyens mais aussi aux élus des communes membres de l'Agglomération d'Agen.

Nous demandons de pouvoir exposer nos arguments quant à l'inutilité du projet de Technopole Agen Garonne au sein de vos conseils municipaux et du conseil d'agglomération.

Mais aussi d'y présenter notre projet de développement économique durable et innovant, s'appuyant à la fois sur les atouts humains de notre territoire et affrontant les questions majeures de notre époque : le dérèglement climatique, la souveraineté alimentaire, la préservation des eaux et des terres fertiles et le bien vivre au pays.

Nous vous demandons d'ouvrir un réel débat public sur les enjeux liés à ce projet d'aménagement, et pourquoi pas, de le soumettre au vote des citoyennes et des citoyens après la tenue d'un véritable débat contradictoire via les expertises nécessaires avec tous les acteurs locaux intéressés : associations, syndicats, chambres de commerces et d'industries, d'agriculture, Conseil Départemental, entrepreneurs, ouvriers, artisans, agriculteurs et habitants.

Vous pouvez nous soutenir:

En allant interroger vos élus communaux

En aidant à la diffusion de nos informations

En faisant un don à l'association pour soutenir nos actions en justice

renseignements : cdtf47@gmail.com

06 74 19 84 43